



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Difficultés économiques des boulangers

Question écrite n° 4804

Texte de la question

M. Jean-Michel Jacques alerte M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur les difficultés économiques conséquentes que rencontrent les boulangers du pays. Au 1er février 2023, un dispositif d'aides a été mis en place pour soutenir les boulangers fortement touchés par la hausse des prix de l'énergie. Deux ans plus tard, leur situation ne s'est pas améliorée : la profession est très affectée par les augmentations successives des matières premières, de l'énergie et des charges sociales rendant la gestion de leurs coûts de production de plus en plus préoccupante. Par ailleurs, la profession n'attire plus les jeunes et les recrutements sont de plus en plus difficiles, obligeant les artisans à réduire leur jours d'ouverture. Véritablement passionnés par leur métier, la plupart d'entre eux sont aujourd'hui usés par la gestion de leur entreprise et désœuvrés quant à l'avenir de leur profession. Enfin, la fermeture d'une boulangerie dans une commune, qui plus est dans les petites communes rurales, ne se limite pas à la perte d'un commerce, elle entraîne également des conséquences profondes sur la communauté locale, sa vie sociale et l'attractivité de son territoire. Aussi, il lui demande quelles mesures il entend prendre pour protéger les artisans boulangers et améliorer l'attractivité de la profession pour préserver ce précieux commerce de proximité.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Michel Jacques](#)

Circonscription : Morbihan (6^e circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4804

Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 mars 2025](#), page 1480